

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02969

Numéro SIREN : 839 354 040

Nom ou dénomination : 2HPAINS

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt A2019/036465

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

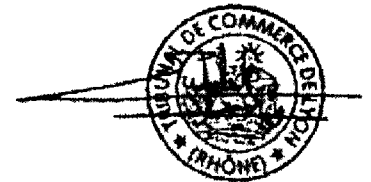
A2019/036465



5372769

Dénomination : 2HPAINS
Adresse : 6 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne -FRANCE-
n° de gestion : 2018B02969
n° d'identification : 839 354 040
n° de dépôt : A2019/036465
Date du dépôt : 13/11/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 20/09/2019



5372769

SAS 2HPAINS
Au capital fixe de 1000 Euros
6 Rue Mimi Pinson, 69100 Villeurbanne
RCS 839354040 LYON

Le 20-09-2019 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur HOSNI Tarek né le 28/12/1976 à Jerissa (99) (Tunisie), de nationalité Tunisienne, divorcé, demeurant 15 Rue Victor Hugo, 69120 Vaulx En Velin.

- Monsieur HOMANE Assou né le 08/09/1972 à Oran (99) (Algerie), de nationalité Marocaine, marié, demeurant 5 Rue Claude Farrere, 69800 St Priest.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur HOMANE Assou, président de cette assemblée est :

Modification de la représentation légale.
Désignation du nouveau président.

A COMPTE DU 20-09-2019 :

RESOLUTION N°1 :

M. HOSNI Tarek démissionne de sa fonction de président. Quitus lui est donné.

M. HOMANE Assou démissionne de sa fonction de directeur général. Quitus lui est donné.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°2 :

Madame POISOT MATHY Annie née POISOT le 16/12/1946 à DIJON (21000) (FRANCE), de nationalité FRANÇAISE, divorcée, demeurant 49 Rue Du Commandant Fanjat, 69420 Condrieu, est nommée présidente pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°3 :

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Nouvelle constitution de la représentation légale:

- président: Mme. POISOT MATHY Annie

H-A

APM

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Villeurbanne le 20-09-2019

Signatures des actionnaires :

- Monsieur HOSNI Tarek



- Monsieur HOMANE Assou



- Madame POISOT MATHY Annie